

j'aurai peut-être ainsi l'avantage de voir ma défense reproduite, en même temps que vos attaques, par le *Courrier du Canada*, le *Journal des Trois-Rivières* et l'*Echo de Lévis*..... Pour que le lecteur puisse lire *toute la pièce*, il faut bien qu'il la voie.

Mais vous ne la publierez pas, M. Basile. Je regrette de le dire, je ne vous crois pas assez honnête pour cela. Ce dernier défi aura le sort de tous ceux que je vous ai lancés depuis le commencement de cette polémique. Vous savez que votre accusation tomberait d'elle-même et vous avez pour principe : Mentons, mentons, il en restera toujours quelque chose ! (1)

Vous aviez pourtant promis une petite histoire de sifflet à l'Université-Laval. ConteZ-là ; je l'attends avec curiosité, et si votre version est aussi fidèle que vos reproductions, quelque autre que moi se chargera de rétablir les faits (2)

Maintenant, mon cher M. Basile, je vous laisse avec la honte et le ridicule dont vous vous êtes couvert, et—si vous êtes encore susceptible d'un bon sentiment—avec le regret d'avoir, sans nécessité aucune et sans la moindre provocation, indignement calomnié et outragé un ancien ami.

Continuez, si vous voulez, à remplir les colonnes du *Nouveau-Monde* de vos haines et de vos rancunes personnelles. Vous êtes payé à tant la ligne : cela fait votre affaire.

(1) Je ne m'étais pas trompé : M. Routhier, après avoir référé à la pièce en question, ne l'a jamais publiée, malgré mon défi, et pour cause.

(2) M. Routhier a continué honnêtement ses fausses insinuations à ce sujet, mais n'a jamais cité aucun fait, bien qu'il eût été ainsi mis en demeure de le faire..